Envoyé en préfecture le 08/12/2025
Reçu en préfecture le 08/12/2025
Publié le
ID : 022-212202758-20251127-DELIB81_112025-DE

COMMUNE de SAINT-BARNABE
7, rue du Centre-22600 SAINT-BARNABE
Tél. : 02.96.26.74.66
mairie.stbarnabe@orange.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date convocation : 21 novembre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 15 **Présents** : 9 **Votants** : 13

L'an deux mil vingt-cinq, le jeudi 27 novembre à 19 Heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est assemblé à la Salle de la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Georges LE FRANC (MAIRE).

Présents : M. LE FRANC Georges, Mme BOUTIER Jocelyne, M. JOUAN Michel, M. MAHEO Thomas, M.BOISDRON Michel, Mme BUZULIER Marie-Paule, M.DONNIO Patrick, Mme GAUTHIER Christelle, M. BRIAND Samuel.

Absents excusés :
Mme PHILIPPE Fanny donnant pouvoir à Mme BOUTIER Jocelyne
M.HAMON Daniel donnant pouvoir à M. LE FRANC Georges
Mme LE GALLO Véronique donnant pouvoir à M. BRIAND Samuel
M. JEGLOT Franck
Mme RIBEIRO Charlène donnant pouvoir à M. JOUAN Michel

Absente :
Mme GOOSSAERT Catherine

Ouverture de la séance à 19 heures 00

Secrétaire de séance : Mme BOUTIER Jocelyne

Délibération 2025-081

REHABILITATION DE LA SALLE OMNISPORTS : INTERVENTION DU CABINET BOULET

Monsieur Le Maire rappelle que se situant en périphérie du bourg, la salle omnisport a été construite à la fin des années 1980 et fait partie d'un complexe sportif comprenant des tribunes, le stade Pierre Rouxel ainsi qu'une aire de stationnement.
Celle-ci est vieillissante et n'a jamais fait l'objet de réhabilitation (toiture, charpente, sol, infiltrations)., Le sol présente de nombreuses imperfections impactant la pratique du sport scolaire et en compétition. Cette rénovation permettra aux jeunes principalement et aux moins jeunes d'évoluer dans un cadre sécurisé.
Il s'agit d'une réhabilitation globale des espaces existants. Le but étant d'améliorer l'équipement d'un point de vue esthétique mais également sportif. La salle sera dotée d'accès PMR sur le terrain et dans les tribunes, afin de permettre la venue d'équipe handisport. Il est également question d'une rénovation énergétique structurante comprenant des travaux de désamiantage, l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit.
Monsieur Le Maire explique au conseil municipal qu'un point financier a été effectué avec Mme Jocelyne CHERIFI, conseillère aux décideurs Locaux à Loudéac afin de redimensionner le projet, du fait du contexte budgétaire et financier. De ce fait, Monsieur Le Maire fait part au conseil municipal de la présentation en bureau municipal réalisée par le Cabinet Boulet le 7 novembre dernier du projet de réhabilitation de la salle omnisports pour un montant de travaux relatif à l'Avant Projet Définitif d'un montant de 1 233 905,40 € H.T, soit un montant total (Travaux+Etudes/Maîtrise d'Oeuvre) à

Envoyé en préfecture le 08/12/2025
Reçu en préfecture le 08/12/2025
Publié le
ID : 022-212202758-20251127-DELIB81_112025-DE

hauteur de 1 426 940,01 € HT.

Monsieur Le Maire donne la parole à Mme Corine BOULET, du Cabinet BOULET Architecture, Maître d'œuvre du projet qui présente l'Avant Projet Définitif et explique que les travaux seront répartis comme suit pour une surface globale de bâtiment de 1 162.00 m² :

-Restructuration de la salle existante, compris désamiantage, nouvelle charpente, nouveaux bardages isolés thermiquement biosourcés et acoustiquement ;

-Réfection sols sportifs en PVC sportif normé NF14 904, PSE protection de sol ;

-Création de gradins 100 places assises ;

-Entrée centrale en surplomb par rapport au sol sportif ;

-Un rangement, un sanitaire ;

-Liaison abritée avec le bâtiment vestiaires existants conservés ;

Monsieur Le Maire indique également que des panneaux solaires seront posés en toiture avec une étude en autoconsommation collective pour un montant estimé à 221 000 € HT.

L'échéancier de réalisation du projet est le suivant :

-Date de lancement de l'appel d'offre : janvier 2026

-Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : mai 2026

-Date prévisionnelle de fin de l'opération : décembre 2027

Monsieur Le Maire présente l'estimation financière actualisée :

PLAN DE FINANCEMENT-REHABILTATION DE LA SALLE OMNISPORTS 27/11/2025

Surface utile = 1 162 m2

	Dépenses	HT	Recettes		
	Description des postes		Description des postes	Montant	
	Travaux		Etat - DSIL -PHASE 1 / Attribué	100 000,00 €	
LOT 1	Démolition-désamiantage	150 028,20 €	Etat - DSIL -PHASE 2 / Prévision	100 000,00 €	
LOT 2	Terrassement-VRD-Gros Œuvre	171 460,80 €	Contrat territoire / Attribué	101 823,00 €	
LOT 3	Charpente Bois-Métal	225 042,30 €	Agence Nationale du Sport / Attribué	43 733,00 €	
LOT4	Couverture-Bardage Métallique-Bardage polyc.	307 710,90 €	Région-bien vivre en Bretagne / Prévision	150 000,00 €	1
LOT 5	ITE-Finition enduit	80 117,10 €	Leader / Prévision	75 000,00 €	
LOT 6	Menuiserie ext.Métallerie	52 560,90 €	**S/TOTAL subventions**	**570 556,00 €**	
LOT 7	Equipements sportifs	39 803,40 €			
LOT 8	Sols Sportifs	86 751,00 €			
LOT 9	Menuiserie int. Bois-Plafond	18 370,80 €	PRÊT	428 302,01 €	3
LOT 10	Peinture	21 432,60 €			
LOT 11	Chauffage-ventilation-plomberie-sanitaire	13 267,80 €			
LOT 12	Electricité-courants forts et faibles	67 359,60 €	Autofinancement (2026 - 2027 - 2028)	428 082,00 €	3
	S/TOTAL TRAVAUX	1 233 905,40 €			

Etudes/MO	
Maîtrise d'œuvre Cabinet Boulet	161 546,36 €
Assistance MO ADAC	4 680,00 €
Etude (amiante/ charpente/audition MO)	15 010,75 €
Mission contrôle technique coordination SPS	9 997,50 €
Annonce légale	1 800,00 €
S/TOTAL ETUDES/MO	193 034,61 €

TOTAL	**1 426 940,01 €**	**TOTAL**	**1 426 940,01 €**

Envoyé en préfecture le 08/12/2025
Reçu en préfecture le 08/12/2025
Publié le
ID : 022-212202758-20251127-DELIB81_112025-DE

La commune de Saint Barnabé va solliciter plusieurs demandes d'aides financières :

PLAN DE FINANCEMENT-REHABILITATION DE LA SALLE OMNISPORTS 04/12/2025				
Surface utile = 1 162 m2				
Dépenses	HT	Recettes		
Description des postes	Montant	Description des postes	Montant	%
TRAVAUX	1 233 905,40 €	Etat - DETR -PHASE 1 / Attribué	100 000,00 €	6%
AVENANTS /ETUDE ET OPTION	100 000,00 €	Etat - DETR-PHASE 2 / Prévision	150 000,00 €	10%
PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES	221 000,00 €	Etat - DSIL - / Prévision	150 000,00 €	10%
S/TOTAL TRAVAUX	1 554 905,40 €	Contrat territoire / Attribué	101 823,00 €	
Etudes/MO	193 034,61 €	Agence Nationale du Sport / Attribué	43 733,00 €	
		Région-bien vivre en Bretagne / Prévision	150 000,00 €	
		Leader / Prévision	75 000,00 €	
		S/TOTAL	770 556,00 €	
		Autofinancement	977 384,01 €	
TOTAL	1 747 940,01 €	TOTAL	1 747 940,01 €	

Il est donc proposé à l'assemblée de valider l'Avant Projet Définitif et le budget total pour la réhabilitation de la salle omnisports.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- VALIDE l'Avant Projet Définitif et l'enveloppe prévisionnelle des travaux tels que présentés pour un montant de 1 233 905,40 € HT ;
- VALIDE le budget global du projet présenté pour un montant de 1 426 940,01 € HT ;
- AUTORISE le dépôt du permis de construire ;
- AUTORISE le lancement de la mise en concurrence des entreprises et le lancement de la consultation pour les marchés de travaux ;
- AUTORISE Monsieur Le Maire à solliciter auprès de l'Etat une subvention de 150 000 € au titre de la DETR Phase 2 ;
- AUTORISE Monsieur Le Maire à solliciter auprès de l'Etat une subvention de 150 000 € au titre de la DSIL ;
- AUTORISE Monsieur Le Maire à solliciter auprès du Département des Côtes d'Armor une subvention de 101 423 € au titre du Contrat de territoire ;
- AUTORISE Monsieur Le Maire à solliciter auprès du Conseil Régional une subvention de 150 000 € au titre de « Bien Vivre Partout en Bretagne » ;
- AUTORISE Monsieur Le Maire à solliciter une subvention au titre du programme « LEADER » d'un montant de 75 000 € ;
- DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de RENNES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

La secrétaire de séance,
Jocelyne BOUTIER

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Georges LE FRANC

MAIRIE DE ST-BARNABE
R.F.
22600

Envoyé en préfecture le 08/12/2025
Reçu en préfecture le 08/12/2025
Publié le
ID : 022-212202758-20251127-DELIB81_112025-DE